

AU/31/1.1.3/20231019/148

**Le Maire de MONTEUX,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N° DE/31/541/20201027/02 du 27 octobre 2020 par laquelle le Conseil Municipal de MONTEUX délègue au Maire, pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes les décisions sur les matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique, notamment ses articles L2122-1 et R 2122-3 3° ;

CONSIDERANT que la Commune est équipée des logiciels suivants : DECENNIE (gestion des formalités administrative), CANIS (gestion des animaux dangereux) et MUNICIPAL (gestion de la Police Municipale) ;

CONSIDERANT la nécessité de disposer d'un service assurant la maintenance de ces logiciels, les corrections de toutes anomalies de fonctionnement et les mises à jour régulières.

VU la proposition présentée par la société LOGITUD Solutions, fournisseur des logiciels, en vue d'en assurer ces services,

**DECIDE**

De signer avec la société LOGITUD Solutions domiciliée ZAC du Parc des Collines, 53 Rue Victor Schœlcher, 68200 Mulhouse, le contrat de service ayant pour objet la maintenance des logiciels susvisés ainsi que leurs mises à jour régulières.

PRECISE que le montant annuel s'élève à :

Logiciel DECENNIE.....	651,00€ HT
Logiciel CANIS .....	865,36€ HT
Logiciel MUNICIPAL.....	202,98€ HT
Soit un montant global annuel de .....	1 719,34€ HT

PRECISE que ce contrat est conclu pour une durée initiale d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et qu'il pourra être renouvelé deux fois par reconduction tacite pour une durée identique, ce qui porte sa durée maximale à trois ans.

PRECISE que le prix est révisable annuellement selon les modalités prévues au contrat.

PRECISE que les crédits nécessaires au règlement de ces prestations seront inscrits au budget de la commune.

MONTEUX, le 19 octobre 2023

**Acte Exécutoire**

Envoyé le : 25.10.2023

Affiché le : 25.10.2023

**Christian GROS**  
  
**Maire de MONTEUX**

